

Mutations du monde rural algérien au contact de la colonisation. Le cas de Sebdou, dans les monts de Tlemcen.

In: Outre-mers, tome 96, n°364-365, 2e semestre 2009. Le Sport dans l'Empire Français. Un instrument de domination coloniale ? pp. 249-258.

Citer ce document / Cite this document :

Benyoub Mohamed. Mutations du monde rural algérien au contact de la colonisation. Le cas de Sebdou, dans les monts de Tlemcen. In: Outre-mers, tome 96, n°364-365, 2e semestre 2009. Le Sport dans l'Empire Français. Un instrument de domination coloniale ? pp. 249-258.

doi : 10.3406/outre.2009.4424

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_1631-0438_2009_num_96_364_4424

Mutations du monde rural algérien au contact de la colonisation Le cas de Sebdou, dans les monts de Tlemcen

Mohamed BENYOUB*

Après avoir signé le traité de reddition avec le *dey* d'Alger en juillet 1830, le pouvoir colonial français ne pouvait échapper à une réalité : pour tenir le pays, il fallait le contrôler directement et entièrement. Il s'y employa avec rigueur, par la mise en place de grandes structures couvrant tout le territoire, qui, à terme devaient permettre la maîtrise de cette société segmentée et habituée à vivre depuis toujours, en semi-autonomie. Les premières actions entreprises à cet égard étaient la création d'un réseau de communications. Parallèlement à ce réseau, se mettait un réseau de centres agglomérés, les deux s'épaulant mutuellement. Le fer de lance de cette entreprise a été le village de colonisation.

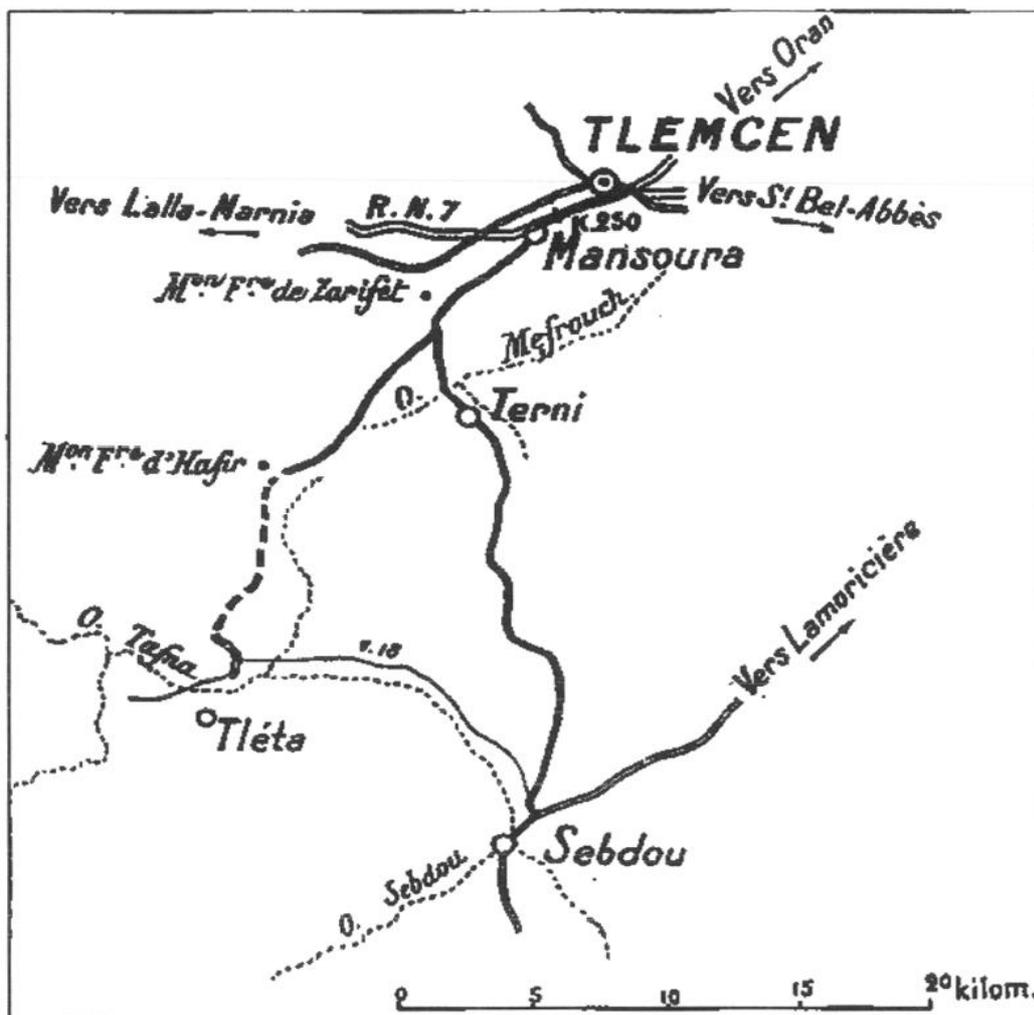
Instrument de mise en valeur et de peuplement, le village de colonisation a provoqué également une déstructuration massive de l'économie et de la société communautaire précoloniales. C'est dans ce contexte que fut créé à Sebdou en 1872 un centre de colonisation, exprimant ainsi une profonde mutation socio-spatiale d'une région rurale algérienne.

1. Inclémence du milieu naturel :

Sebdou est situé à 38 km au sud de Tlemcen (Cf carte n° 01). Elle s'appelait, bien avant la colonisation, *Tafrouah*, mot berbère qui désigne un bassin de ruisseaux. Et ce n'est qu'après la brève occupation de cette région par l'émir Abdelkader et l'établissement par lui d'un fort¹ dit « *Qal'a Tafraouah* » (1837-1842) que le terme Sebdou allait s'officialiser, par déformation du nom Sebdoui qui signifie une prairie broutée par les animaux.

* Professeur au Lycée de Tlemcen (Algérie).

1. André Lecocq, *Histoire des débuts de la colonisation dans la subdivision de Tlemcen (1842-1870)*, Tome premier, *conditions et développement historique*, Oran 1841, p. 218.



CARTE I.

A la première vue, le relief de Sebdo se compose de deux ensembles nettement différenciés : d'une part le cadre montagneux de l'Atlas tellien, aux sommets duquel l'altitude varie entre 1000 et 1180 m (*jabal Debdoub* 1172 m) et d'autre part le bassin sebdousien ; ce dernier se présente comme une zone de hautes terres (900 à 950 mètres) relativement plane, où les pentes ne dépassent pas 10 %.

Située aux confins des hauts plateaux et du Tell, Sebdo se caractérise par son climat méditerranéen à tendance aride.

L'étude des principaux éléments du climat permet de dégager la physionomie des types de temps qui affectent Sebdo : pluviosité médiocre (300-400mm/an), variable dans le temps et dans l'espace ; enneigement (05 à 10 jours/an), gelée blanche (20 à 60 jours par an). En général, à Sebdo le climat est extrême : très chaud en été, très froid en hiver.

Sebdo dispose de potentialités hydrauliques considérables, soit en eaux superficielles qui coulent dans les oueds *Tafna*, *Kicole*, *Kheira*, soit

en eaux souterraines telles que les sources *Aïn Berdil*, *Aïn Sidi Aïssa*, *Aïn Sahraoui*.

Les terrains sont en effet des alluvions anciennes siliceuses et de fertilité moyenne. Le couvert végétal se caractérise par une nette différence en direction Nord-Sud où domine *Tagga* (*Juniperus oxycedrus*), tandis que, dans l'ensemble du bassin, les étendues d'espèces steppi-ques couvrent la plus grande superficie telle que *l'alfa*² (*Stipa tenacissima*), et le *chih* (l'armoise = *Artemisia sp.*).

C'est dans cet espace-support qu'a pu se reproduire la société Seb-dousienne précoloniale et où allait s'établir le village de colonisation.

2. Seb dou à la veille de la colonisation

Une société tribale

La société Seb-dousienne précoloniale était complètement rurale. Deux traits la caractérisaient : une structure hiérarchique où l'unité supérieure de l'organisation sociale était la tribu dont les membres sont unis par les liens d'alliances de groupes principalement animés par la '*âsabiyya* (esprit de corps, patriotisme tribal) selon Ibn Khaldoun, et dont la règle générale est l'endogamie.

La tribu des Beni-Ouriache fut la première à habiter Taфраouah (ancienne Seb dou). D'origine berbère, cette tribu est descendante de la tribu des *Banū Habīb* qui fut islamisée par un envoyé du *fondateur de Fès*, Idrīs le Grand dans le courant du VIII^e siècle, appelé *Ourièche*³ d'où elle tire son nom⁴ (*Beni Ourièche*). Elle a connu vers la fin du X^e siècle des disettes et des famines aggravées par les attaques des oiseaux rapaces appelés "*Za'tūt Banī Habīb*" comme punition d'Allah, d'après la tradition orale. Ce qui les a obligés à quitter leur territoire Taфраouah, seul six tentes (*les Bakheïtas*) restèrent sur place. A partir du XIII^e siècle, vinrent à Seb dou d'autres familles, principalement du Maroc et du Sud-ouest sahraoui, qui allaient constituer la tribu des *Beni-Ourièche* de Seb dou.

La tribu des *Beni-Ouriache* se subdivise en treize fractions (*firaq*) énumérées comme suit : {*awlād mu'min*, *awlād būhafṣ*, *awlād si-aïssa*, *awlād ayyūb*, *bakheïta*, *dalalha*, *awlād si-tahar*, *laâtit*, *awlād h'lima*, *r'madna*, *magnafa*, *awlād bantayeb*, *m'zila*}, divisées, à leurs tour, en sous-fractions et même en groupes familiaux. Le douar réunissait les fractions et sous-fractions.

La structure de base est la famille élargie appelée à Seb dou (*al'â'ila*). Elle correspond toujours à un groupement de parenté réelle. Tous les

2. Direction des forêts de la wilaya de Tlemcen – Algérie, juillet 1995.

3. Un Saint marocain, enseignant et récitant du coran selon le vocabulaire berbère.

4. M.J. D'Eschavannes, Notice historique sur les Ouled Ourièche, tribu de la province d'Oran, *Revue de l'orient de l'Algérie et ses colonies, bulletin et actes de la société orientale algérienne et coloniale de la France*, Tome 9^e Paris, 1851, p282.

foyers qui la composent portent le nom patronymique. C'est une famille patriarcale : le chef de la famille exerce une autorité absolue sur les siens. Au mariage de chaque enfant mâle, un nouveau foyer se crée. Ses fils n'héritent pas des immeubles, la terre ayant un caractère 'arch en général, et ne bénéficient dans la succession que de leurs parts sur les facultés mobilières. La famille élargie constitue la véritable cellule économique : c'est en son sein que s'organisent la production, la division du travail, l'exécution des différentes tâches de la vie collective.

Tous les problèmes qui dépassent le cadre strict de la famille se règlent au sein de la fraction et de la tribu, à chaque fois que l'intérêt de la collectivité est menacé. Une assemblée délibérante (*la jamâ 'â*) composée de chefs de douars, est chargée d'administrer la tribu et elle prend des décisions concernant les problèmes qui se posent à l'ensemble de la collectivité. Le deuxième trait qui caractérisait la tribu des *Beni-Ourièche* était la primauté du collectif. La société est ainsi centrée sur la communauté : l'individu y est perçu comme élément particulier de l'ensemble. Il n'existe que dans son rapport ou groupe, à la tribu. Il doit être prêt à la défendre contre toute agression étrangère. C'est l'esprit de 'asabiyya (ou patriotisme tribal) selon Ibn Khaldûn. Le grand anthropologue et sociologue maghrébin, a avancé l'idée que cette 'asabiyya, positive et forte, est dès lors une voie toute tracée vers un pouvoir potentiel assumé par le groupe intégré dans la confédération ⁵.

Une relative autonomie administrative

La tribu des *Beni-Ourièche* était classée parmi les tribus *ra'âya* (soumises) qui assuraient à la Régence (*baylik* turc) une grande partie de ses ressources par le biais d'une lourde fiscalité ⁶. En étaient exemptées les tribus « *makhzan* » pour cette raison les beys turcs ont implanté dans la région une tour « *burj* », appelée « Dar El Turk ». Mais elle disposait d'une relative autonomie administrative. La *jamâ'â* fondait son raisonnement et ses délibérations sur le recueil des « *ittifaqât* », consensus enregistrés sur un registre composant un *qanûn* (juridiction) sur la base des coutumes, des traditions, des actions à éviter et des actions à approuver. La *jamâ'a*, dans ses délibérations et ses décisions, est profondément liée à la perpétuation de l'esprit des anciens, des saints, ainsi que de la tradition religieuse. Dans ce genre de sociétés, le rôle du Marabout (sorte de *waliyy* [saint] local) est très significatif en tant

5. Ibn Khaldoun, *La Muqaddima*, Extraits, présentation de Georges LABICA, Alger Hachette, 1965, p. 29

6. Les Beys de la province d'Oran, (*Baylik al-Gharb*), ont été obligés de châtier les *awlâd Ourièch* pour avoir refusé le versement des impôts. Ils furent battus par les troupes du Bey Hassan, et forcés de s'engager à payer chaque année un cheval de soumission et 100 rials (200 Frs).

qu'acteur politico-religieux. *Sidi Tahar*, ce *charîf* idrisside représentait le saint patron (*waliyy*) des *Beni-Ourièche* par sa *baraka* (bénédiction), il protège les moissons, mais également il conserve la cohésion du groupe. D'après les vieux Ouriachis, Sidi Tahar avait dit « Eh, *awlād Ourièche* ! Je vous protège tant que vous êtes attachés à votre territoire ». Après sa mort, comme la majorité des tribus algériennes, les *Beni Ourièche* célèbrent en son honneur et en espérance de sa *baraka* une *wa'âda* (fête religieuse) au début d'octobre : Pendant trois jours (mercredi à vendredi) les treize fractions des *Beni-Ourièche* installent leurs tentes autour de son mausolée. Ils reçoivent leurs invités des autres tribus et essayent d'être plus généreux. La fantasia, les danses folkloriques et les poésies populaires (*malhûn*) font leur apparition dans cette *wa'âda*, elle s'achève par un *ma'rûf* (invocation).

Une économie traditionnelle agro-pastorale

Les fondements économiques de la société sebdousienne précoloniale consistaient en la pratique de l'élevage et de quelques cultures vivrières, l'orge notamment. Celle-ci restait cependant une activité secondaire, localisée auprès des principaux oueds (haut Tafna, oued Kheira). La majorité de la population vivait principalement d'élevage et habitait le plus souvent sous la tente. Aux problèmes issus de la précarité des pâturages à Sebdou, la réponse de la société pastorale a été fondamentalement la mobilité dans l'espace : la dépendance absolue vis-à-vis de l'*a'chab* (l'herbe) et de l'eau. L'absence de ressources fourragères obligeaient le pasteur sebdousien à utiliser les différents terroirs et leur complémentarité dans le temps. Cette mobilité des hommes et des troupeaux suivait un rythme saisonnier et se manifestait par les déplacements à moyenne distance mettant à profit les complémentarités entre les différentes unités géographiques de la région (montagne et plaine en printemps et l'été après les moissons, plaine et montagne en automne et en hiver).

L'économie sebdousienne précoloniale souffrait en général d'un retard technique qui permettait difficilement une augmentation du rendement, et les modes d'exploitation ne favorisaient pas une plus grande rentabilité en raison de la répartition de la terre (propriété collective en général, *'arch*) et des modes d'appropriation du surplus, le système fiscal beylical pesant lourdement sur les paysans).

L'activité économique de la région était orientée vers la subsistance plutôt que vers le marché. Les échanges entre les villes et les campagnes et entre les différentes régions (plaines, montagnes) étaient faibles, et la région de Sebdou vivait en quasi-autarcie.

La tribu nomade de Sebdou a donc su jouer des complémentarités qu'offrent les pâturages entre leur région et les hautes plaines, réalisant un heureux équilibre entre les activités humaines et le milieu tout en

évitant toute dégradation de ce dernier ⁷. La solidarité tribale s'exprimait par la jouissance en commun des pâturages devenue un véritable droit d'usage collectif, la cohésion de la tribu était, à cet égard, la condition inévitable pour maintenir la permanence des équilibres délicats atteints par les formes traditionnelles de la vie pastorale.

3. La colonisation française et les transformations du monde rural sebdousien

La conquête de Sebdou et les premières formes de résistance

Après avoir conquis Tlemcen, et afin d'assurer la sécurité de ce nouveau territoire, l'établissement d'une domination française sur le poste de Sebdou fut nécessaire. Le général Bugeaud marcha donc sur Sebdou et l'occupa le 9 février 1842.

Pour les autorités militaires françaises, l'occupation de cette région était très importante du point de vue stratégique. Située aux confins des Hauts Plateaux et du Tell, Sebdou commandait les routes permettant aux tribus pillardes du sud de venir inquiéter les troupes françaises établies dans la région du nord. Et elle surveillait aussi les routes permettant, par le cours supérieur de la Tafna, de s'infiltrer du Maroc en Algérie à travers la tribu de *Beni-Snous*.

Très rapidement, les autorités françaises décidèrent d'établir un poste militaire français à Sebdou pour protéger leurs établissements du Tell et empêcher un mouvement tournant des troupes marocaines. Après une étude commandée par le général de La Moricière au commandant de Martimprey en 1843, la création d'un poste militaire français à Sebdou fut nécessaire. Au début du mois de janvier 1844, le capitaine de Lourmel, du 8^e Bataillon des chasseurs d'Orléans, s'installa sur place pour organiser la nouvelle place et surveiller la construction du poste ⁸.

Sur l'emplacement de l'ancien fort de l'Emir Abdelkader, on établit un poste fortifié qui serait destiné à abriter une garnison assez importante. Il fallut six ans pour achever sa construction, qui fut très onéreuse (en 1845, les sommes dépensées étaient de plus de 70.000 francs).

Ce poste consistait en une enceinte bastionnée de 77 mètres de côté avec un mur de quatre mètres de hauteur et un fossé protecteur. A l'intérieur de l'enceinte, plusieurs équipements furent construits : dépôts de munitions et de vivres, un hôpital, des casernes, un pavillon comprenant au rez-de-chaussée les magasins pour les subsistances, et

7. Marc Cote, *l'Espace algérien, les prémices d'un aménagement*. OPU, Alger, 1983, p. 54.

8. André Lecocq, *op cit.*, p. 218.

au premier étage, des logements pour un officier supérieur et vingt officiers subalternes. Ce poste témoigna des premiers aménagements réalisés dans la région rurale sebdousienne.

Cependant, durant plus de huit ans, les tribus environnantes de ce poste présentèrent un mordant dont il fallait toujours se méfier, et elles nécessitaient une surveillance de tous les instants. Placées sous les ordres de l'émir Abdelkader, ces tribus étaient toujours prêtes à se révolter, comme en 1845, au mois d'octobre, où les *Beni-Ourièche* de Sebdoou se soulevèrent contre l'occupant. Le commandant de la Place, Billot, le chef de bureau arabe, le lieutenant de Dombasle, le maréchal des logis du 2^e hussards, ainsi que deux hussards du même régiment, furent assassinés⁹.

Sebdoou était donc resté avant tout un centre militaire, un poste fortifié, destiné à maintenir en respect les tribus environnantes. L'insécurité ne favorisait pas l'implantation d'un village civil à côté de la redoute : la population européenne civile, à la fin de 1846 ne comptait que sept personnes dont quatre étaient françaises.

La colonisation triomphante et les premières transformations dans la région rurale sebdousienne

Avec la défaite de l'Émir, la résistance des Algériens allait s'affaiblir considérablement, même si des insurrections plus localisées allaient se poursuivre jusqu'au début du xx^e siècle. Avec la soumission des tribus de la région de Sebdoou grâce à la stratégie militaire du général Cavai-gnac, la sécurité commença à s'améliorer peu à peu. Les conditions furent donc favorables à l'établissement d'un nouvel ordre, avec de nouvelles structures et une nouvelle organisation de l'espace répondant à la logique coloniale. On établit un marché hebdomadaire dans le courant du troisième trimestre de 1848, qui allait faciliter les transactions commerciales, et inciter les indigènes à fréquenter un centre où ils étaient sûrs de trouver des acheteurs et de pouvoir acheter pour leur propre compte les objets et les denrées dont ils avaient besoin. Rapidement, l'idée de son amélioration fut nécessaire pour accueillir le nombre croissant d'indigènes de toutes provenances.

En 1851, on trouvait à Sebdoou des gens émanant de toutes les tribus voisines, et même du Maroc : *Hemyanes, Angads, Awlād Nehar, Beni-Bûsa'îd, Beni-Senous, Beni-Hidiel*.

Si Sebdoou resta pendant longtemps un centre militaire, cela n'empêcha pas les autorités coloniales de penser sérieusement à la création d'un centre de colonisation civile. Elles ont bien indiqué l'importance d'une telle création : « *l'occupation civile, en affirmant l'occupation militaire, consoliderait par là même notre autorité sur les tribus du cercle de*

9. *Ibid.*, p. 222.

*Sebdou, qui est très étendu, et contribuerait à développer les rapports entre les indigènes et les Européens »*¹⁰.

La création du centre paraissait bien décidée. A partir de 1860, les autorités coloniales de la subdivision de Tlemcen, après la réalisation des études techniques préliminaires, décidèrent d'accaparer les terrains de la tribu des Beni-Ouriache, pour les distribuer aux colons qui devaient venir s'établir dans le village projeté, à travers l'application des lois foncières ; l'arrêté du séquestre du 18 février 1846, après l'insurrection d'octobre 1845, le Sénatus-consulte du 22 avril 1863, la loi Warnier de 1873. L'installation définitive du centre européen de Sebdou fut décidée en avril 1870. On prévoyait la création de 51 lots à bâtir, avec quelques lots de jardins et de culture. Ce n'est qu'en 1872 que le village de Sebdou fut définitivement établi ; il était caractérisé par son plan damier (carte n° 2)

Entre temps, une commune mixte¹¹ fut créée à Sebdou en 1867, qui sera élargie à partir de 1875. Elle se composait de cinq centres européens, et de dix douars-communes, parmi lesquels figure le douar Sebdou. Le nouveau village agricole de Sebdou devrait abriter 145 feux, les îlots seraient affectés aux édifices d'utilité publique, la gendarmerie, la douane, la mairie, les écoles, l'église, et le presbytère. Les routes praticables qui permettaient d'aller de Sebdou à peu près dans toutes les directions, obligeaient à dépenser des sommes considérables pour en rectifier le tracé, les entretenir et les rénover en permanence, notamment celle reliant Sebdou à Tlemcen (RN n° 22).

L'une des conséquences directes de l'établissement du centre européen de Sebdou, fut la diminution de l'aire des parcours réservés à l'élevage transhumant et des cultures vivrières¹², au profit de l'extension de la céréaliculture (blé dur et tendre), des cultures maraîchères, et plus tard, des plantations (la vigne, la lavande)¹³.

Avec la création du village de colonisation à Sebdou, l'urbanisation commença à voir le jour, puis à se développer. Elle marqua ainsi les débuts de la sédentarisation des nomades sebdousiens.

L'introduction de la culture capitaliste a permis aux nomades sebdousiens d'acquérir des connaissances agricoles, en se familiarisant avec diverses activités de travail au sein des nouvelles fermes : cueillettes, labour, épierrage, drainage, défoncement et nivellement de sol, etc.

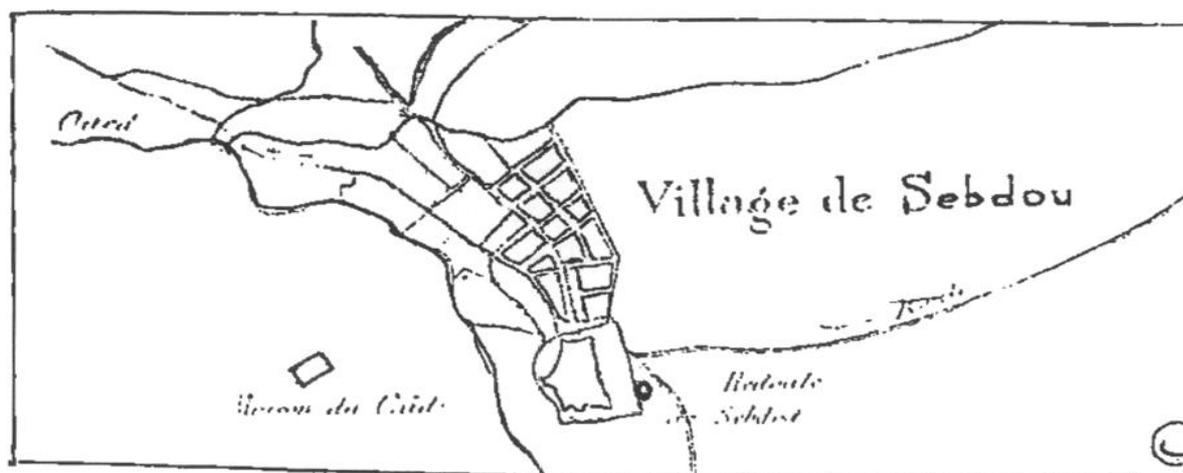
La conséquence d'une telle transformation fut le relâchement des liens de solidarité qui étaient au fondement du système communautaire,

10. Procès verbal, commission du 26 février 1863, archives départementales de Tlemcen.

11. Institution administrative coloniale créée essentiellement dans le territoire militaire bien qu'elle existe accessoirement dans le territoire civil. Elle est conçue avant tout comme un instrument d'administration pour les indigènes.

12. Djilali Sari, *La dépossession des fellahs (1830 - 1962)*, SNED, Alger, 1975, p. 145.

13. Marc COTE, *op cit.*, p. 60.



CARTE 2.

et la libéralisation de l'individu ¹⁴. L'établissement du village de colonisation avait diversifié la composante démographique de Sebdoou, une communauté européenne vint s'installer dans la région (colons, militaires, administrateurs). D'autres groupes sociaux allaient habiter Sebdoou, les tribus environnantes, des éléments de la bourgeoisie citadine (*hadar*) tlemccenienne : cela représenta un accroissement de la diversité culturelle.

Conclusion

En choisissant Sebdoou comme exemple, nous avons pu constater, au cours de cette étude, la profonde mutation du monde rural algérien au contact de la colonisation française. A la veille de la colonisation, la société précoloniale à dominante rurale était centrée sur la communauté qui définissait les champs de solidarité, la tribu constituait la base de l'organisation sociale, confrérisme et tribalisme y étaient mêlés. Les genres de vie pastoral et nomade caractérisaient les populations de plusieurs régions rurales algériennes ; la tribu des Beni-Ourièche de Sebdoou en était un exemple.

Au contact de la colonisation, le monde rural algérien allait être l'objet d'une grande transformation, elle se traduisait par l'établissement d'un nouvel ordre avec de nouvelles structures et une nouvelle organisation de l'espace (le village colonial et ses édifices, types d'habitats, fermes coloniales, ...).

Ainsi la société rurale algérienne allait être radicalement transformée par la colonisation Française. Une altération progressive se manifestait sur le plan de la vie collective et surtout, sur le plan de l'utilisation de

¹⁴. Pierre BOURDIEU, Abdelmalek SAYAD, *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, édition de minuit, Paris, 1964, pp. 30-31.

l'espace, les paysans et les nomades, dont le cadre d'existence a été ainsi bouleversé, s'efforçaient de survivre en adaptant tant leur mode de vie communautaire que leurs techniques traditionnelles aux conditions inédites.

Les empreintes coloniales demeurent indélébiles. En témoigne en particulier le noyau colonial de la ville de Sebdou : ce sont là les acquis historiques qui ne furent pas remis en cause par le mouvement d'algérianisation initié par les élites algériennes, dans le cadre de l'édification nationale, avant et après 1962.